



**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réseau TMA ! du 4 avril 2024

« L'urbanisme bleu-brun-vert : favoriser le vivant »

**Atlas départemental de la valeur des
espaces agricoles dans le Doubs (édition 2019)**

Présentation DDT25

1. Les objectifs et les modalités d'élaboration de l'Atlas

Les objectifs de l'Atlas

L'atlas a pour vocation de contribuer à éclairer les décisions des différents acteurs concernés par l'aménagement raisonné et durable du territoire, et en particulier, par la préservation des terres agricoles ou à vocation agricole.



- fournit un élément d'aide à la décision pour la mise en œuvre des principes retenus dans les textes relatifs à la gestion économe de l'espace
- contribue à évaluer l'intérêt de la préservation des espaces agricoles dans les documents de planification
- éclaire les travaux de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)

Les modalités d'élaboration de l'Atlas

- **Maître d'ouvrage** ► Direction Départementale des Territoires du Doubs
- **Producteur** ► laboratoire ThéMA (Université de Franche-Comté)



- **Comité technique** ► Direction Régionale d'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF), Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER), Conseil Départemental du Doubs et la Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort
qui se réunit régulièrement et valide les éléments de méthodologie

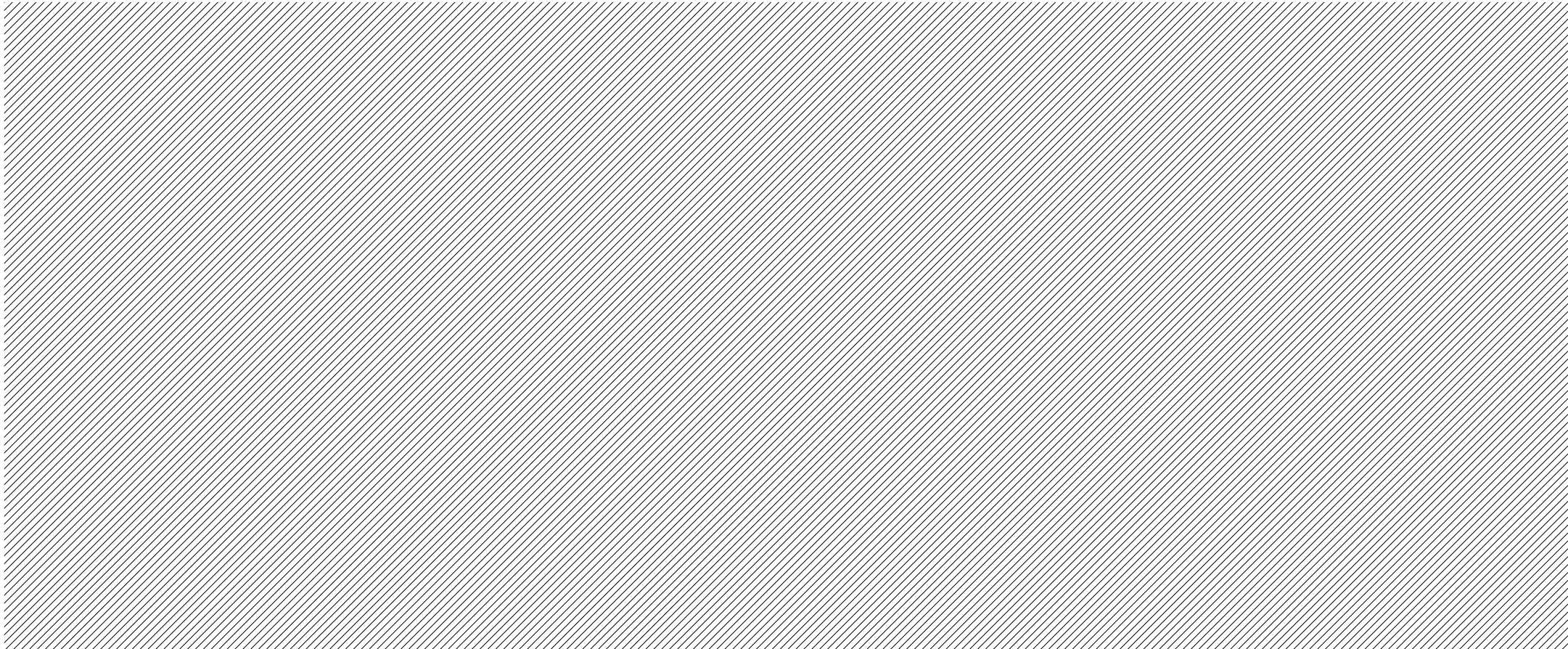


Résultats attendus ► attribuer une valeur (sur une échelle de 0 à 10) à chaque « îlot » agricole ou à vocation agricole identifié dans le Doubs

Mise à disposition élargie ► carte interactive et notice explicative sur le site internet des services de l'État dans le Doubs

2. Le périmètre de l'Atlas

Les « îlots » agricoles et à vocation agricole



Les espaces agricoles couverts par l'Atlas

Identifier les espaces agricoles à partir de plusieurs sources



source : ThéMA

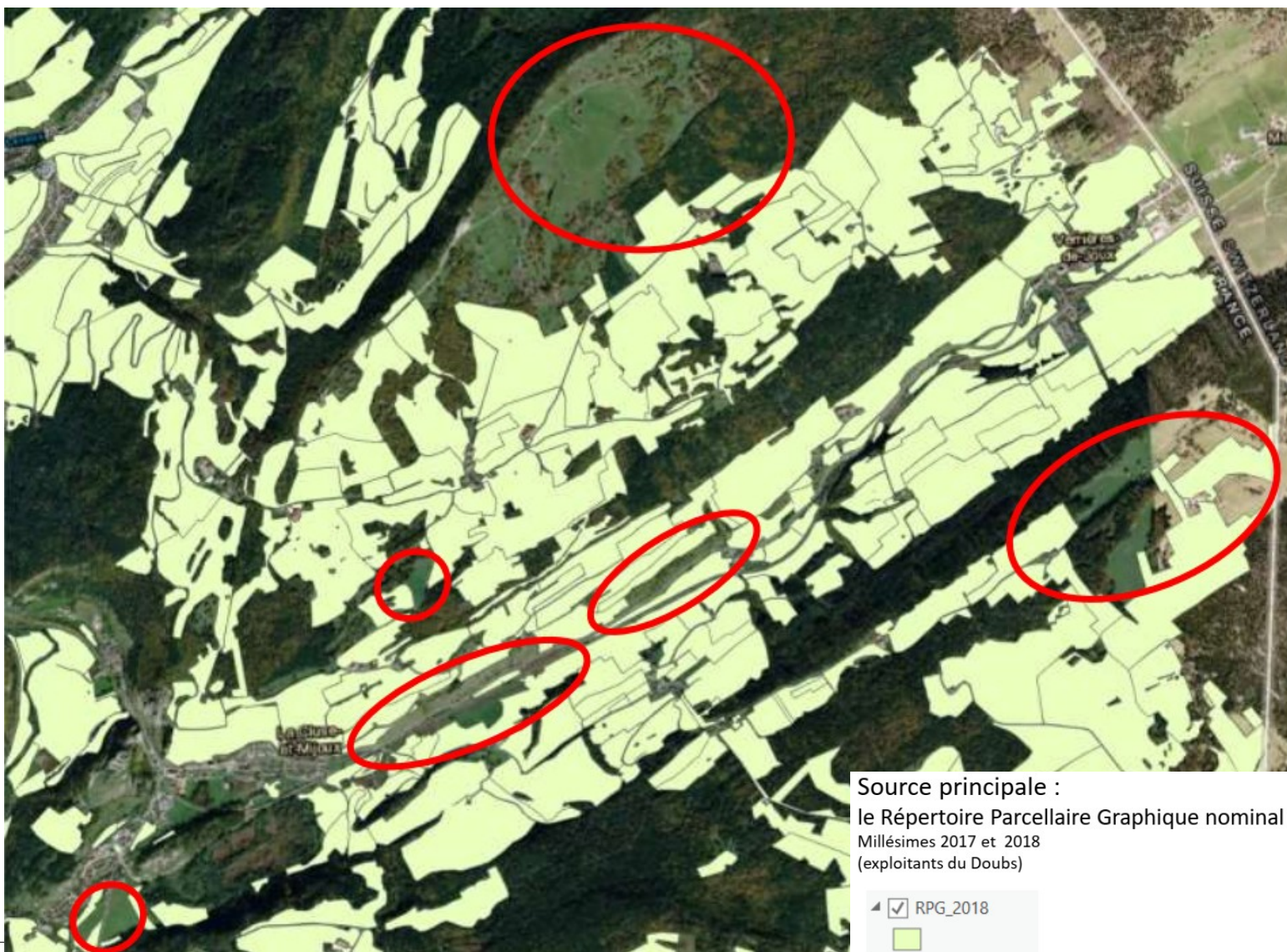
Les espaces agricoles couverts par l'Atlas

Identifier les espaces agricoles à partir de plusieurs sources



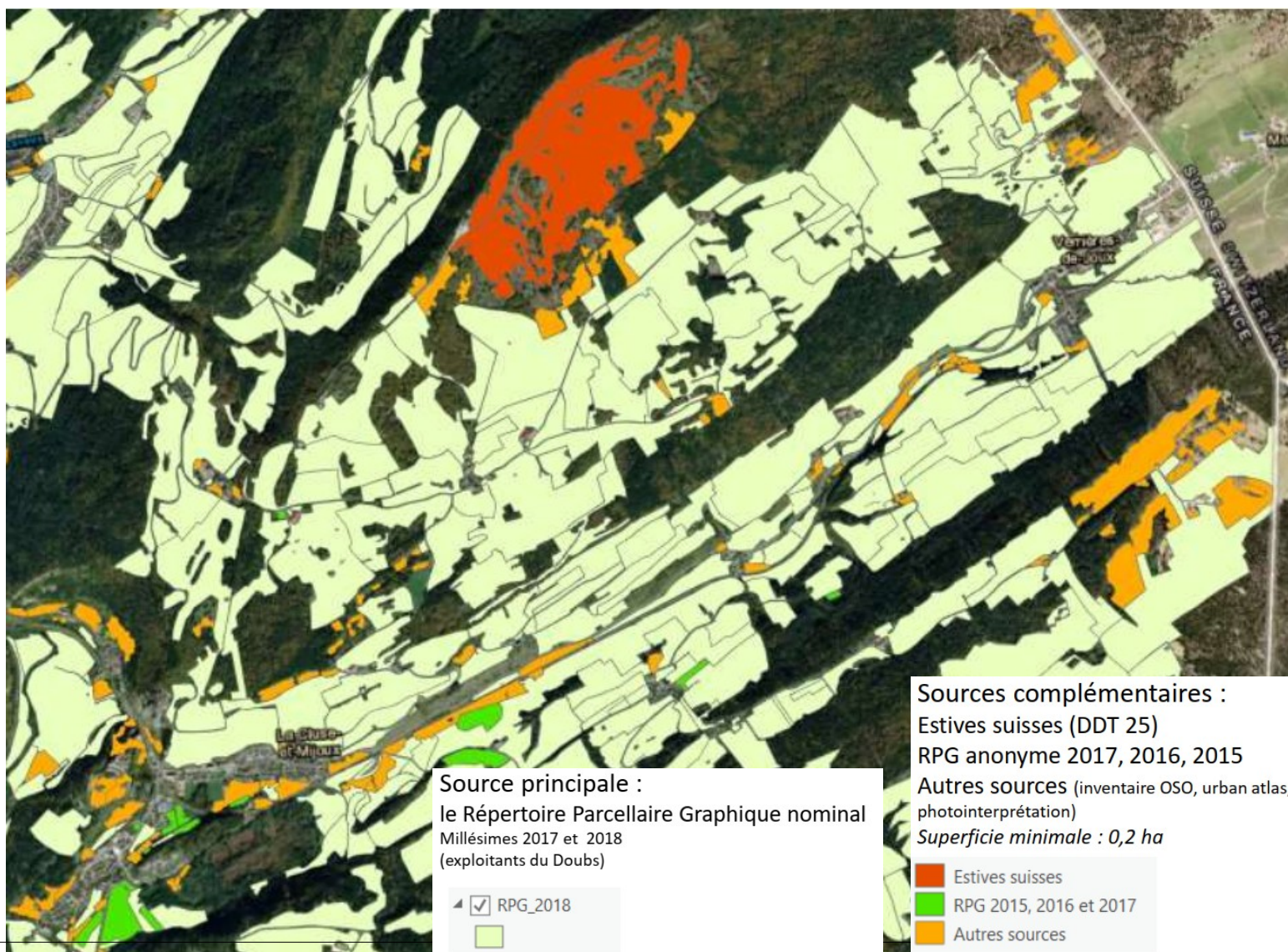
Les espaces agricoles couverts par l'Atlas

Identifier les espaces agricoles à partir de plusieurs sources



Les espaces agricoles couverts par l'Atlas

Identifier les espaces agricoles à partir de plusieurs sources



source : ThéMA

Les espaces agricoles couverts par l'Atlas

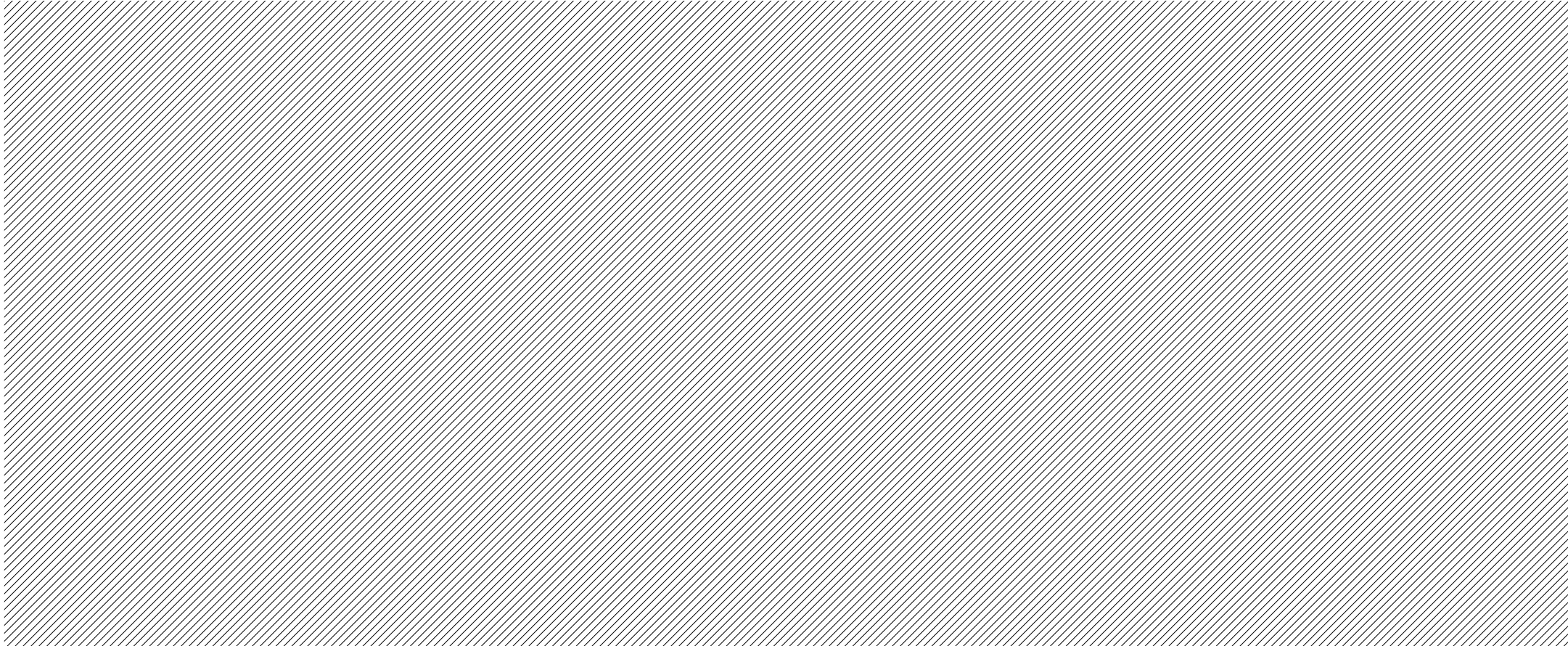
Identifier les espaces agricoles à partir de plusieurs sources

Source	Nombre d'îlots*	% du nombre total d'îlots	Surface agricole en ha	% de la surface agricole totale
RPG 2017 ou 2018 nominal : îlots situés dans le département et utilisés par des exploitants ayant leur siège dans le département	39 077	72,3 %	218 871	91.6 %
Estives d'exploitants suisses (source DDT 25)	132	0.2 %	1 227	0.5 %
RPG 2015, 2016 et 2017 anonymes (non déclarés en 2017 ou 2018 par des exploitants du Doubs)	2 210	4.1 %	5 853	2.5 %
Autres sources : OSO Cesbio, Urban Atlas et Natura 2000 (Copernicus)	12 654	23.4 %	12 879	5.4 %
Total des îlots hors RPG nominal 2017 ou 2018	14 996	27.7 %	19 959	8.4 %
Total général	54 073	100 %	238 830	100 %

* Un îlot agricole est composé d'une ou plusieurs parcelles formant une entité d'un seul tenant

3. La valeur des espaces agricoles

Les « indices »



La valeur traduite à travers des indices thématiques et de synthèses

L'atlas renseigne une valeur par îlot, allant de faible à forte sur une échelle de 0 à 10, basée sur une analyse multicritère de quatre valeurs dites « indices »

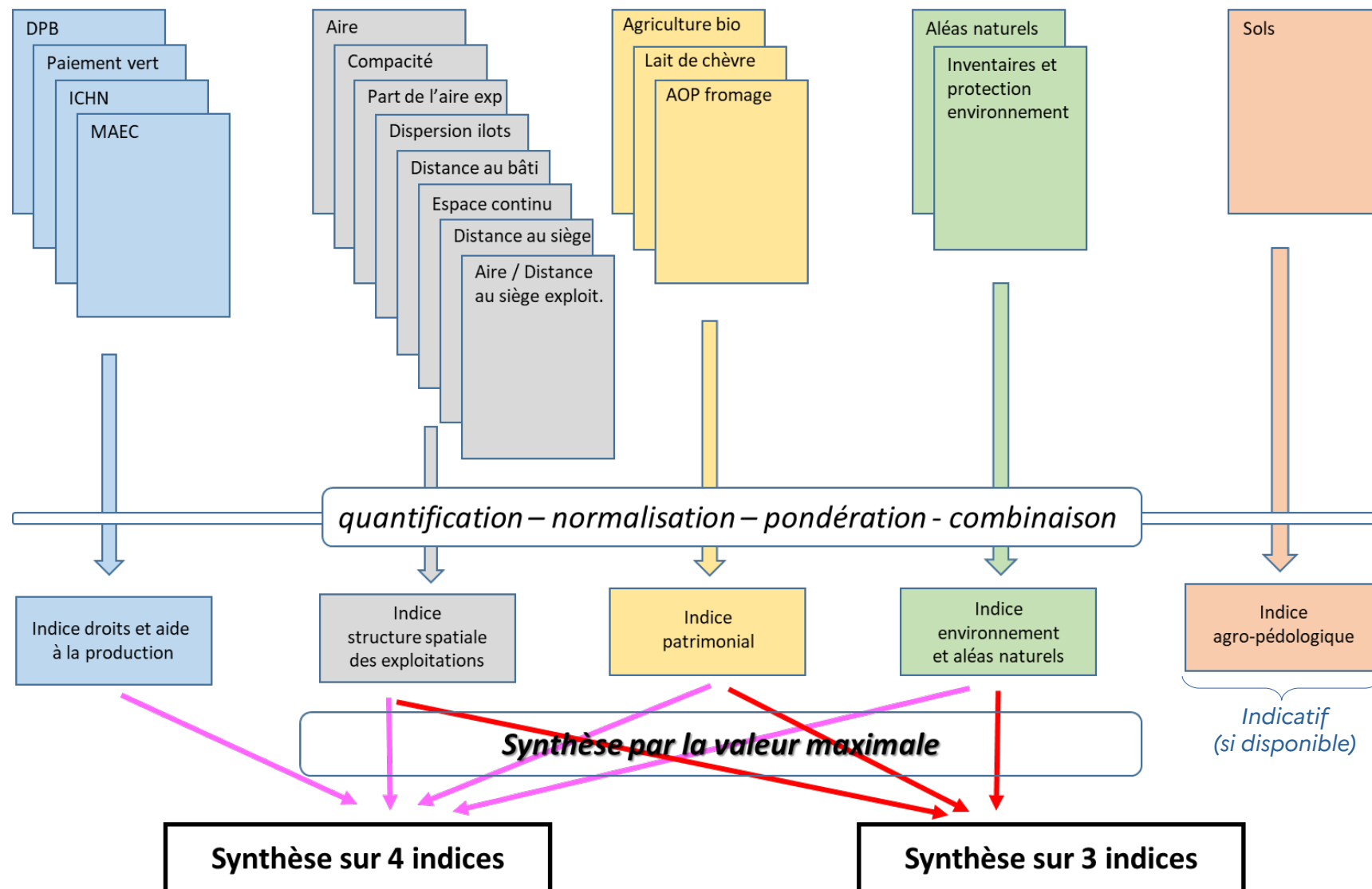


- **indice de droits et aides à la production**, perçus par les exploitants dans le cadre de la PAC européenne et de la politique agricole nationale
- **indice de structure spatiale des exploitations** ► évalue les îlots selon leur compacité, leur surface, leur enclavement ou encore leur distance au siège d'exploitation
- **indice patrimonial** ► comprenant notamment les AOP fromagères et les soutiens à l'agriculture biologique
- **indice environnement et aléas naturels** ► basé sur les zonages de protections et d'inventaires environnementaux ainsi que les zonages d'aléas naturels



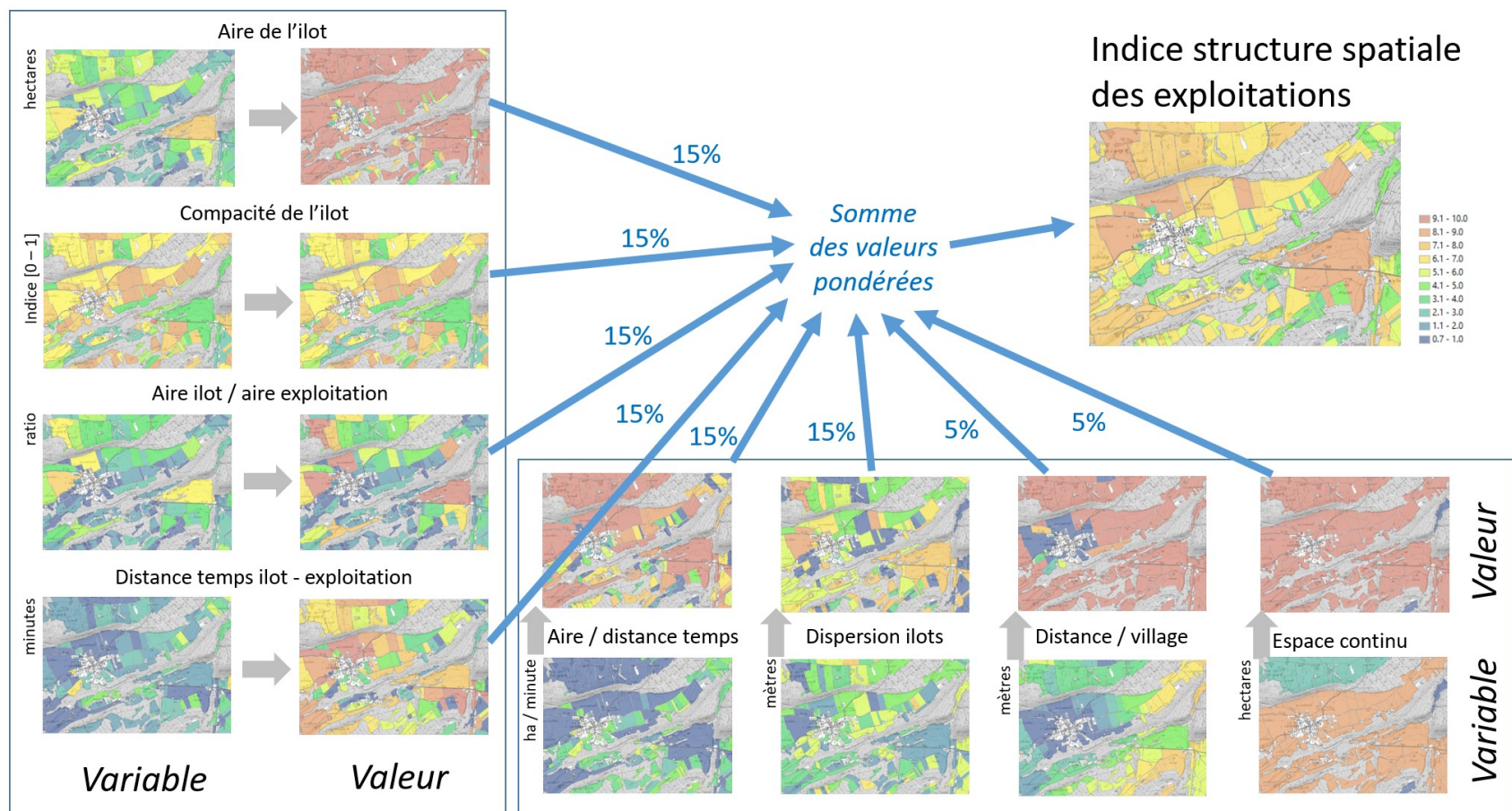
indice agro-pédologique indicatif (si disponible sur le secteur) ► *établit d'après les éléments sur les types de sols de la chambre interdépartementale d'agriculture*

La valeur traduite à travers des indices thématiques et de synthèses



La valeur traduite à travers des indices thématiques et de synthèses

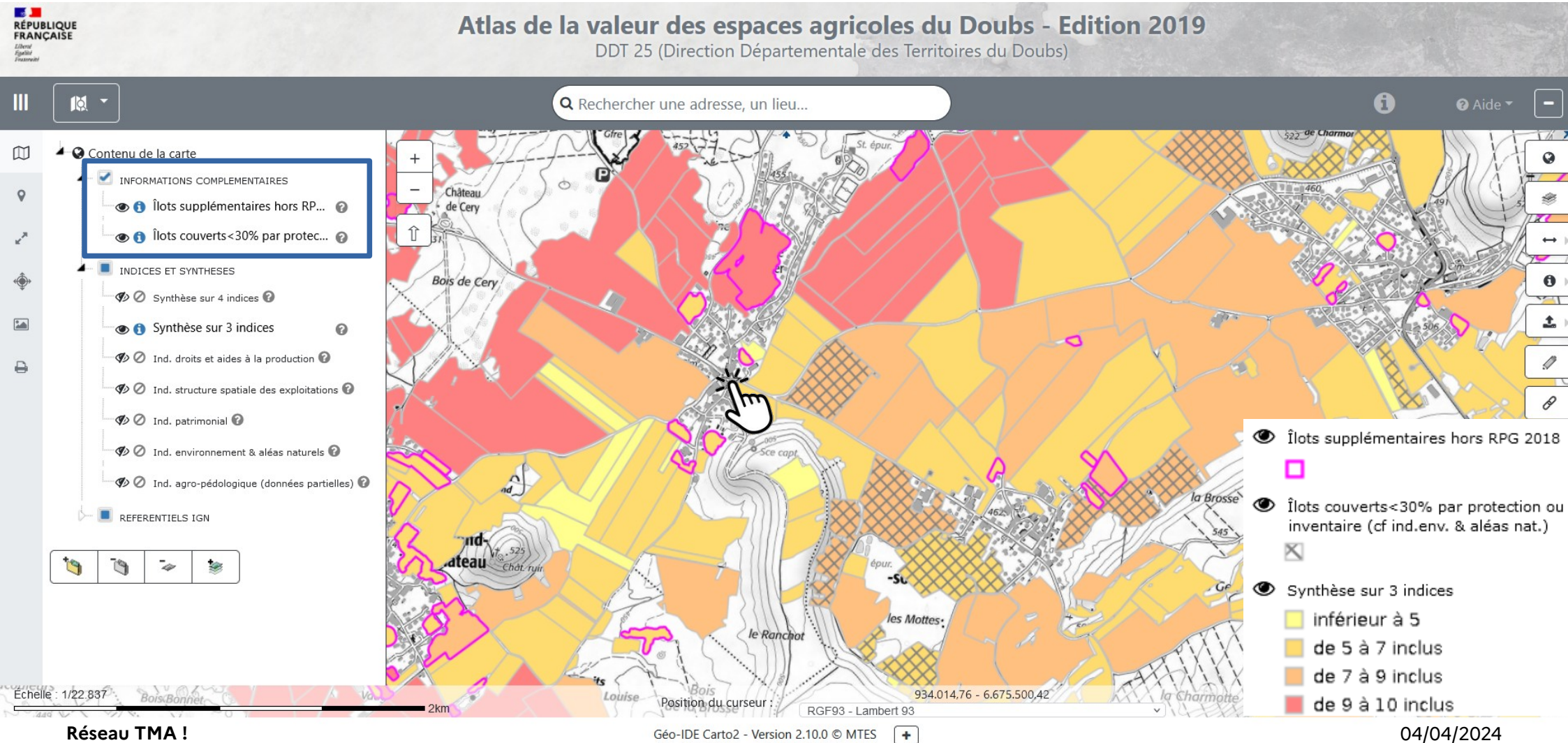
illustration : construction de l'indice de structure spatiale des exploitations



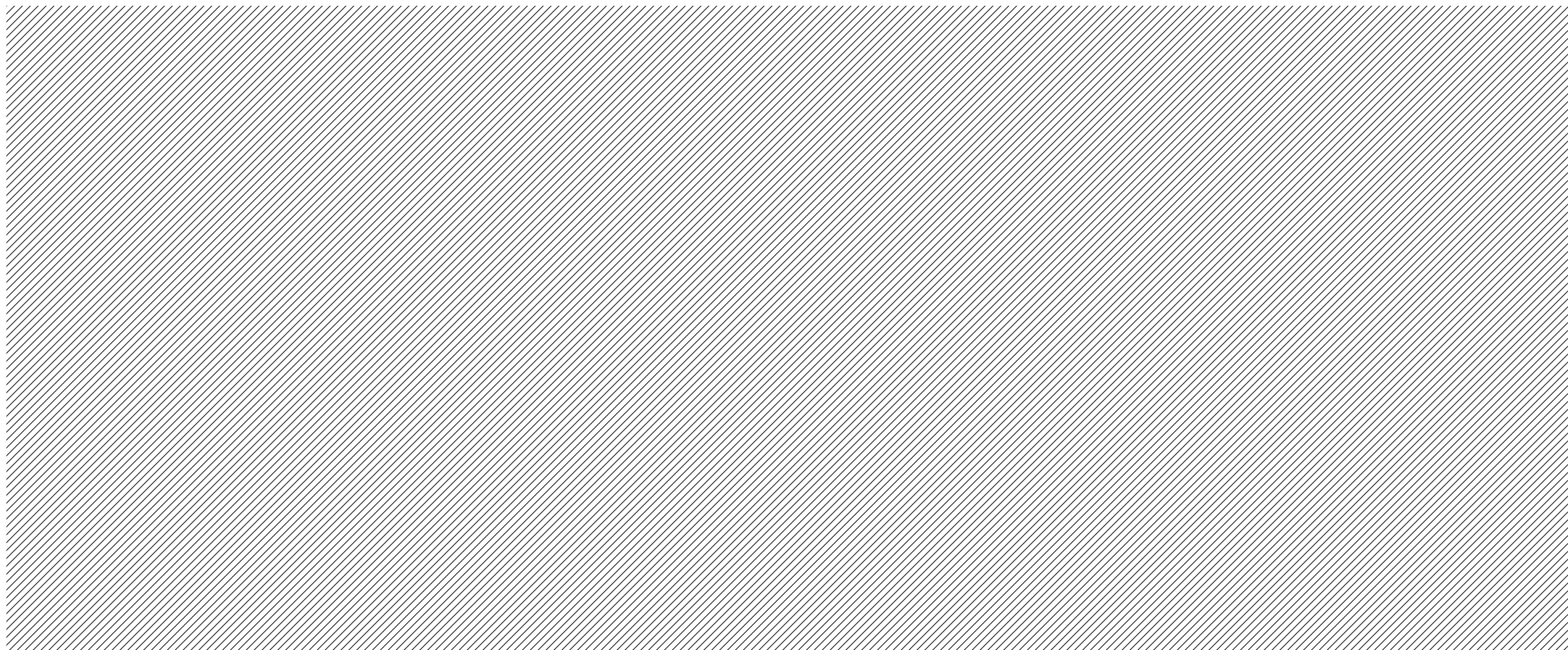
Choix des pondérations à dire d'expert en CoTech

La valeur traduite à travers des indices thématiques et de synthèses

illustration : synthèse sur 3 indices



4. Quelques précautions d'utilisation



Quelques précautions / limites

à prendre en compte lors de l'interprétation des résultats.

- îlots agricoles ou à vocation agricole représentés issus de sources déclaratives, et d'une modélisation
- différentes données utilisées variant dans leur emprise, leur nomenclature et leur ancienneté.
- valeurs issues des sources utilisées non exemptes de défauts, avec leurs propres limites d'utilisation (échelle par exemple) et ne renseignant pas systématiquement tous les îlots ► *si informations manquantes, valeurs estimées par interpolation sur la base des informations connues pour les îlots voisins*
- choix effectués pour les étapes de normalisation, pondérations et combinaison émanant de discussions de spécialistes dans le cadre du CoTech ► *certain degré de subjectivité*
- analyse « statique » valable à un instant T ► *obsolescence « programmée » de certaines informations (édition 2019 à actualiser) pouvant nécessiter de « recroiser » avec certaines informations plus récentes notamment les données issues de la PAC*



« La réalité est évidemment plus complexe que l'image donnée par l'atlas, qui est un outil complémentaire d'appui à la réflexion et aux échanges, mais qui ne se substitue en aucun cas aux analyses de terrain et aux savoirs d'experts »

Merci de votre attention

